

Plâtrier / Plâtrière



Description du métier

- Tire des joints, couvre ou égalise une surface à l'aide d'outils spécialisés et d'enduits calcaires tels que du plâtre, du mortier, du ciment, du stuc, des agrégats ou d'autres succédanés;
- Fabrique et installe des moules de plâtre, effectue le moulage et la pose des ornements, et pose des enduits acryliques.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en plâtrage et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, au dessin technique et aux matériaux utilisés;
- Être minutieux, précis et créatif;
- Travailler proprement;
- Avoir une bonne condition physique;
- Pouvoir travailler en hauteur;
- Être capable de travailler dans des positions inconfortables.

Salaire annuel moyen

Apprenti*	15 899 \$
Compagnon**	35 539 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	46 881 \$
Proportion***	71 %

* Salaire moyen des diplômés admis en 2014, pour les 12 mois suivant leur admission.

** Salaire moyen, en 2015, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.

*** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2015.

Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2011-2014	2015
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	211	143
Taux de placement des diplômés*	90,9 %	n. d.

* Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme.

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	21,72 \$	21,81 \$	20,11 \$
2 ^e période	25,34 \$	25,45 \$	23,46 \$
3 ^e période	30,77 \$	30,90 \$	28,49 \$
Compagnon	36,20 \$	36,35 \$	33,52 \$

* Salaire en mai 2016.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- On comptait 3 017 plâtriers actifs sur les chantiers en 2015. Les plâtriers sont embauchés par environ 1 420 employeurs de la construction;
- Le volume de travail est essentiellement effectué dans le secteur institutionnel et commercial ainsi que dans le secteur résidentiel, qui ralentiront progressivement au cours des prochaines années. Cependant, l'activité devrait demeurer soutenue dans la rénovation résidentielle;
- En 2015, 143 nouveaux apprentis ont intégré l'industrie. Le salaire annuel moyen d'un compagnon atteint 35 500 \$, et 46 900 \$ lorsqu'il travaille au moins 500 heures pour les travaux assujettis aux conventions collectives de la construction;
- Les perspectives d'emploi sont plutôt bonnes pour les plâtriers, malgré une demande en légère baisse. Le roulement élevé de la main-d'œuvre créera des besoins de relève. Cependant, une partie des besoins pourront être comblés par les travailleurs actuellement disponibles.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Plâtrage (5286) ou *Plastering* (5786)

Durée de la formation : 810 heures

Préalables scolaires : Catégorie 2*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Centre-du-Québec
- Montérégie
- Montréal*
- Nord-du-Québec
- Saguenay–Lac-Saint-Jean



* Formation également offerte en anglais.

Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Salariés actifs en 2015

Abitibi-Témiscamingue	13
Bas-Saint-Laurent–Gaspésie	31
Côte-Nord	18
Estrie	123
Île de Montréal	343
Laval–Laurentides–Lanaudière	740
Mauricie–Bois-Francs	188
Montérégie	601
Outaouais	209
Québec	626
Saguenay–Lac-Saint-Jean	121
Extérieur et Baie-James	4
Total	3 017

Nombre de femmes actives dans le métier 134

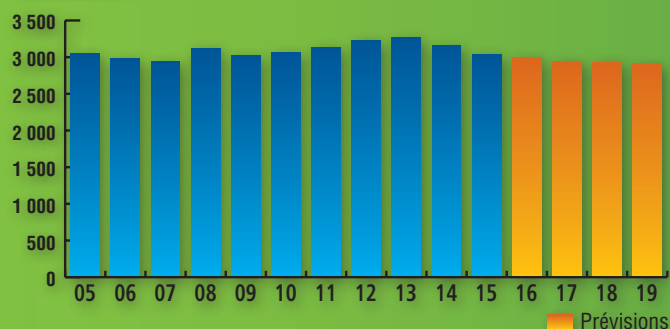
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Plâtrier	10 %
Ensemble des métiers et occupations	16 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval–Laurentides–Lanaudière.

Nombre de salariés actifs 2005-2019



Âge de la main-d'œuvre en 2015

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	32	51 %	44 %	5 %	1 230
Compagnon	44	12 %	70 %	18 %	1 787
Total des plâtriers	39	28 %	59 %	13 %	3 017
Ensemble des métiers et occupations	39	27 %	58 %	15 %	153 040